

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

28 SEPTEMBRE 2017

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Modification de la  
représentation du Conseil  
Municipal à l'association  
des amis du jumelage  
Saint-Germain /  
Konstancin**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 29 septembre 2017  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 29 septembre 2017  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 septembre 2017

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

L'an deux mille dix sept, le 28 septembre à 21 heures, le  
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment  
convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre deux mille  
dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses  
séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD,  
Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame  
BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER,  
Madame HABERT-DUPUIS, Madame PEUGNET, Monsieur  
ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI,  
Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM,  
Madame MACE, Monsieur COMBATAT, Monsieur  
MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES,  
Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame TEA,  
Madame NASRI, Madame CLECH, Madame  
VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame  
ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur  
COUTANT, Madame MEUNIER, Madame DUMONT,  
Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur  
CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame  
ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Madame LIBESKIND à Madame HABERT-DUPUIS  
Monsieur LEGUAY à Monsieur PERICARD  
Monsieur LAZARD à Madame GOMMIER

Etait absente :

Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Madame PEYRESAUBES

Accusé de réception en préfecture  
078-217805514-20170928-17-F-05b-DE  
Date de télétransmission : 29/09/2017  
Date de réception préfecture : 29/09/2017

**N° DE DOSSIER** : 17 F 05b

**OBJET** : MODIFICATION DE LA REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL À  
L'ASSOCIATION DES AMIS DU JUMELAGE SAINT-GERMAIN /  
KONSTANCIN

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Maire

---

**Mesdames, Messieurs,**

Par délibération en date du 10 avril 2014, le Conseil Municipal a désigné des représentants afin de siéger au sein de diverses instances. Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'administration communale, il convient de procéder au remplacement de Monsieur Xavier LEBRAY au sein de l'Association des amis du Jumelage Saint-Germain / Konstancin.

L'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Conseil Municipal procède à la désignation de membres ou de délégués pour siéger au sein de ces organismes dans les cas et conditions prévus par la loi et les textes régissant ces organismes.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, sauf disposition contraire, les représentants dans ces instances sont élus au scrutin majoritaire à 2 tours. Si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin à la majorité relative. Le scrutin est secret. Si une seule candidature est déposée, il peut être effectué à main levée.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la désignation d'un membre titulaire pour remplacer Monsieur Xavier LEBRAY au sein de l'Association des amis du Jumelage Saint-Germain / Konstancin selon les modalités précédemment citées.

La candidature suivante a été reçue : Madame Laure MEUNIER

### **DÉLIBÉRATION**

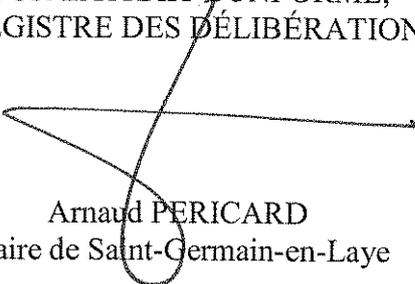
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

A L'UNANIMITE, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD (procuration à Madame GOMMIER), Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur ROUXEL s'abstenant,

ELIT Madame Laure MEUNIER membre titulaire au sein de l'Association des amis du Jumelage Saint-Germain / Konstancin.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PERICARD  
Maire de Saint-Germain-en-Laye